

CONSEIL SYNDICAL

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Syndical du 17 décembre 2019

Délégués en exercice : 51

Présents : 27

Conseil départemental :

M. Jacques LEMARE (Président de séance), M. Luc LAMIRAULT, M. Rémi MARTIAL, M^{me} Elisabeth BARRAULT (suppléante de M^{me} Sylvie HONNEUR), M. Stéphane LEMOINE, M^{me} Christelle MINARD (suppléante de Monsieur Francis PECQUENARD)

Conseil régional :

M^{me} Sylvie ROUXEL

EPCI :

M. John BILLARD, M. Bernard PUYENCHET (suppléant de M. Philippe SCHMIT), M. Loïc BARBIER, M^{me} Martine ROUSSET (suppléante de M. Pierre LEPORTIER), M^{me} Catherine CROIBIER, M. Guy LAVIE, M^{me} Emmanuelle BONHOMME, M. Denis GOUSSU, M. Guy CHAMPION, M. Daniel BOSSION, M. Jean Paul MALLET, M. Dominique MAILLARD (suppléant de M^{me} Françoise RAMOND), M. Jacques WEIBEL, M. Olivier LECOMTE, M. Bruno PERRY, M. Didier RENVOISÉ, M. Pierre LUCAS (suppléant de M. Jean-Paul DUPONT), M. Xavier CHABANNES, M. Jean Louis BAUDRON, M. Victor PROVÔT

Pouvoirs : 0

Absents excusés : 30

Conseil départemental :

M. Albéric de MONTGOLFIER, M. Gérard SOURISSEAU, M^{me} Delphine BRETON, M^{me} Sylvie HONNEUR, M^{me} Laure de LA RAUDIERE, M. Francis PECQUENARD

Conseil régional :

M. Dominique ROULLET, M. Harold HUWART, M^{me} Estelle COCHARD, M. Xavier NICOLAS

EPCI :

M. Bruno TARANNE, M. Philippe SCHMIT, M. Pierre LEPORTIER, M. Patrick RIEHL, M^{me} Evelyne DELAPLACE, M. Jean-Luc SCHREIBER, M. Michel ETIENNE AUGUSTIN, M. Christian MAISONS, M. Frédéric GIROUX, M. Jérôme DEPONDT, M. Michel GIRARD, M^{me} Françoise RAMOND, M^{me} Jocelyne PETIT, M. Marc MOLET, M. Jean-Paul DUPONT, M. Hugues ROBERT, M. Jean-François ROBERT, M. Patrick COUTANT, M. Christian BICHON, M^{me} Mireille ELOY

Rapport n° 1 : Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 26 Novembre 2019.

Les membres du Conseil Syndical décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du Conseil Syndical du 26 novembre 2019.

Rapport n° 2 : Décisions prises par le Bureau et par le Président

Le Conseil syndical prend acte des décisions prises par le Bureau et par le Président.

Rapport n° 3 : Budget Primitif de l'exercice 2020

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le Budget primitif 2020 au niveau du chapitre budgétaire qui s'équilibre :
 - en section de fonctionnement à 3 861 665,15 euros
 - en section d'investissement à 28 429 933,00 euros

Rapport n° 4 : Lissage de l'Autorisation de programme AP 2013-NUM

Le conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le lissage de l'AP 2013-NUM jusqu'en 2020, et d'approuver le report des crédits de paiements sur l'année 2020 au chapitre 23 pour un montant de 1 000 000 € :

(M€)	Total AP	CP 2013 -2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
Montant de l'AP et répartition des crédits de paiement	63,02	49,46	7,64	1,3	3,62	1,00

Rapport n° 5 : Modification de la répartition des crédits de paiement de l'Autorisation de programme AP 2017-NUM

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver la modification suivante de la répartition des crédits de paiement annuels de l'autorisation de programme (AP 2017-NUM) intitulée « Aménagement numérique 2017-2020 » :

(M€)	Total AP	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
Montant de l'AP et répartition des crédits de paiement	74,15	10,54	21,59	22,02	20,00

Rapport n° 6 : Modification de la répartition des crédits de paiement de l'Autorisation de programme AP 2018-RACCO

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver la modification suivante de la répartition des crédits de paiement annuels au chapitre 204 de l'autorisation de programme (AP 2018-RACCO) intitulée « Raccordements terminaux 2018-2020 » :

(M€)	Total AP	CP 2018	CP 2019	CP 2020
Montant de l'AP et répartition des crédits de paiement	7	1,5	2,5	3,00

Rapport n° 7 : Approbation de l'actualisation du SDTAN de l'Eure-et-Loir

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver l'actualisation du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique d'Eure-et-Loir